



Centre
de réadaptation
Lucie-Bruneau

Service de l'accueil-admission

2275, avenue Laurier Est, Montréal (Qc) H2H 2N8
T 514.527.4527, poste 2220

www.luciebruneau.qc.ca
info@luciebruneau.qc.ca

Établissement agréé par le Conseil
québécois d'agrément

AFFILIÉ À
Université de Montréal

Membre du
consortium
opérant le
CRIR
Centre de recherche
interdisciplinaire
en réadaptation
du Montréal métropolitain

CRDP
Centre
de réadaptation
en déficience
physique

Critères d'admission

Le Centre dessert des personnes adultes ayant une déficience motrice ou neurologique, provenant généralement de la région de Montréal, présentant une condition médicale et psychosociale stable et ne nécessitant pas de services de réadaptation.

Critères spécifiques au programme :

- › être dans l'impossibilité temporaire de demeurer dans son milieu de vie;
- › avoir un domicile fixe et défini, et être en mesure de déterminer une date permettant un retour assuré vers ce domicile;
- › identifier au préalable ses besoins de soins et de services.

Mission

Le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau offre aux personnes ayant une déficience motrice ou neurologique des services personnalisés, spécialisés et surspécialisés en adaptation-réadaptation, en intégration sociale, résidentielle et professionnelle; des services de soutien à l'intégration, d'aide et d'accompagnement aux familles et aux proches; ainsi que des ressources résidentielles alternatives le tout, dans le but de permettre leur participation sociale et maximiser leur qualité de vie.

De plus, le Centre s'engage à assurer le développement de la qualité des services et le soutien à l'innovation continue par l'enseignement, la recherche en adaptation-réadaptation et par l'évaluation des technologies et des modes d'intervention.

RÉPIT-DÉPANNAGE

PROGRAMME

Centre
de réadaptation
Lucie-Bruneau



Programme répit-dépannage

Le Programme répit-dépannage offre, depuis plusieurs années, des services aux personnes ayant une déficience motrice ou neurologique qui doivent quitter leur milieu de vie pour diverses raisons. Ces gens peuvent ainsi bénéficier d'une chambre et de services de base mis à leur disposition par le Centre sur une base TEMPORAIRE. Ce milieu de vie accessible, avec ou sans service d'assistance physique, est offert dans le but de dépanner les personnes ayant des incapacités ou d'apporter un répit à leur famille.

Objectifs

- › Maintenir les personnes dans leur milieu de vie.
- › Permettre aux parents, aux tuteurs, au conjoint ou à la famille d'accueil de profiter d'un moment de répit.
- › Substituer momentanément le milieu de vie lors de situations imprévisibles.

Services à l'utilisateur

- › Services de base incluant gîte et couvert et, si requis, des services d'assistance physique, des soins d'hygiène de base, des soins médicaux de base et des soins infirmiers.
- › Le gîte prévoit une chambre en occupation double avec lavabo et literie fournie.

Fréquence et durée du séjour

Les durées maximales prévues par séjour sont :

- › Répit : 3 semaines
- › Dépannage : 2 semaines

Équipe

L'équipe est dirigée par un chef de programme, assisté d'un adjoint et d'un chef d'équipe, et soutenu par une équipe de professionnels composée de :

- › médecin
- › infirmière et infirmière auxiliaire
- › préposé aux bénéficiaires

Clientèle

Toute personne ayant une déficience motrice ou neurologique vivant à domicile.

Partenaires

Un partenariat nécessaire est établi avec les CSSS-mission CLSC des territoires de résidence des usagers en demande de répit ou de dépannage. Un intervenant-pivot du CSSS est donc impliqué dans le dossier afin de mieux évaluer les besoins essentiels de la personne et de la famille au-delà du besoin de répit.